

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 16 JUILLET 2015

Le nombre de membres du Comité étant de 5.

L'an deux mille quinze, le seize juillet 2015 à 8h, le Comité Syndical dûment convoqué par Monsieur le Président en date du 9 juillet 2015, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier MELKI, salle des Conférences en Mairie de Franconville.

PRESENTS :

- | | |
|---------------------------|---|
| - Commune de FRANCONVILLE | M. MELKI, <i>Président</i>
M. VERBRUGGHE |
| - Commune de SANNOIS | M. LEITERER
M. PORTIER |
| - Commune d'ERMONT | M. HAQUIN
M. HERBEZ |

SECRETARE :

M. PORTIER

ABSENT :

- | | |
|--------------------|-----------|
| - Commune d'ERMONT | M. HERBEZ |
|--------------------|-----------|

Le Président ouvre la séance à 8h. Il procède à l'appel nominatif.

Les membres du Comité présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Comité.

Monsieur PORTIER, qui en accepte les fonctions, est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2015

Le Président indique à l'Assemblée n'avoir reçu aucune remarque quant au Procès- Verbal du 1^{er} juillet 2015. Aucune observation n'étant émise, il soumet le Procès verbal à l'Assemblée.

Le comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 1^{er} Juillet 2015.

DELIBERATIONS

2. ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE VENTE DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

APRES en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL**, à l'unanimité,

APPROUVE la vente des certificats d'économie d'énergie obtenus au titre de la construction de la chaufferie biomasse pour un volume de 549 728 146 kWh Cumac.

AUTORISE le Président à diligenter toute procédure nécessaire à cette fin et à signer tous actes relatifs à cette opération.

ACCEPTE la décision modificative au budget primitif 2015, permettant d'inscrire les crédits et débits relatifs à l'opération de valorisation des certificats d'économie d'énergie.

La séance est levée à 8h45.

Xavier MELKI
Président

